

Structures
La salle de tennis
Jean Auger

- 2 courts couverts en résine



- 2 courts extérieurs en résine




Organisation

Président d'honneur : Michel PARMENTIER

Président : Catherine CRAMPON

Trésorier : Sébastien HOHWEILLER

Secrétaire : Hélène VALLETTE

Encadrement Sportif



Moniteur diplômé breveté d'état TENNIS

Tristan SOURIS

06 45 79 76 84



Adresse du Club



YAINVILLE - LE TRAIT TC
Salle de tennis Jean Auger
Rue de la République
76480, YAINVILLE
tennis-yainville@orange.fr

**YAINVILLE
LE TRAIT
TENNIS
CLUB**



Saison 2021
du 1er septembre 2020 au 31 août 2021



*Ecole de Tennis, Mini Tennis
Compétition
Loisir*

Salle de tennis Jean AUGER

Formalités:

1/ LA LICENCE : obligatoire , elle est reversée intégralement à la FFT

2/ LA COTISATION : vous donne accès aux installations sportives et vous permet de jouer toute l'année sur les courts intérieurs et/ou extérieurs, en application du règlement intérieur du club.

3/ LES COURS : 1h ou 1h30 / semaine selon niveau ou si compétition sur environ 30 semaines

4/ LE CERTIFICAT MEDICAL :

NOUVELLE FORMULE

Aucune licence ne sera délivrée sans un certificat en cours de validité ou une attestation .

Voir les modalités lors de l'inscription

Règlement:

Vous pouvez vous acquitter du règlement complet de la saison sportive en 1, 2 ou 3 chèques à l'ordre de « Yainville — Le Trait Tennis Club »

Attention !

Fin décembre, vous devez avoir réglé la totalité de la saison sportive.

L'inscription sera validée avec le règlement

Les Tarifs 2020

ADULTES = 2001

LA LICENCE FFT:

JEUNES (4- 6 ans) :	12 €
JEUNES (7—17 ans)	20 €
ADULTES (+ de 18 ans) :	30 €

LES COTISATIONS:

JEUNES (- de 18 ans) :	80 €
ADULTES (+ de 18 ans) :	120 €

LES COURS:

JEUNES (- de 18 ans) :	80 €
ADULTES (+ de 18 ans) :	120 €

MINI TENNIS:

Licence, cours, cotisation

100 €

ADHERENTS EXTERIEURS aux communes de Yainville et du Trait):

supplément de **15 euros** par famille sur la cotisation

REDUCTION:

-10% sur les cotisations à partir de la 3ème inscription (même famille)



INSCRIPTIONS

A la salle de tennis Jean Auger à Yainville, auprès du moniteur

Des permanences seront assurées au niveau du Club House de Yainville les :

Mercredi 02 septembre : 16h00 à 19h00

Vendredi 04 septembre : 18h00 à 20h00

Samedi 06 septembre : 10h00 à 12h00

Présence également au forum des associations au Trait

Samedi 12 septembre : 14h à 17h

Test et essai possibles sur 2 séances

Reprise des activités

lundi 14 septembre 2020



L'organisation des cours

En fonction de la constitution des groupes dès la rentrée de septembre 2020

*Lundi, mardi, jeudi et vendredi
à partir de 15h30
Mercredi à partir de 13h00
Samedi à partir de 09h00*

Les propositions de créneaux (en fonction de l'âge et du niveau des joueurs) se feront dès l'inscription par le moniteur